

Quelles sont nos formations éligibles DDA ?

Nous proposons plus 350 formations éligibles DDA, dispensées en différentes modalités (présentiels, classes virtuelles et e-learning).

Il existe deux parcours de formation 100% digital :

- Parcours de 8 heures
- Parcours de 15 heures

Vous pouvez personnaliser votre parcours, en choisissant parmi les 80 modules e-learning proposés.

Qui peut suivre ces formations e-learning ?

Tous les professionnels qui vendent, distribuent, conçoivent, assurent, réassurent des produits d'assurance et étant éligibles à l'obligation de formation de 15h de la DDA.

Qui peut inscrire les collaborateurs à ces formations e-learning ?

Toute personne en charge de piloter l'obligation de formation de 15h de la Directive Distribution d'Assurances.

Quel est le prix des parcours ?

Le parcours 15h est fixé au prix de 280 euros HT par stagiaire et le parcours de 8h est fixé au prix de 200 euros HT par stagiaire.

Comment inscrire mes collaborateurs ?

Si vous êtes responsable formation, en téléchargeant et en complétant le formulaire de contact mis à disposition sur le site : <https://af2a-dda.com/> . Ce formulaire est à nous retourner à l'adresse formationsdigitales@af2a.com

Comment connaître la date de début des parcours ?

L'envoi des codes d'accès a lieu tous les mardis, sous réserve de la réception du paiement en amont. Un calendrier avec les dates de début et fin des sessions se trouve dans votre formulaire d'inscription.

De combien de temps les collaborateurs disposent-ils pour réaliser leur parcours ?

Une ouverture d'accès est programmée chaque mardi. Vos collaborateurs ont accès à leur formation e-learning pendant deux mois (jusqu'au dernier jour du mois, quelle que soit la date de début choisie). Par exemple, pour un stagiaire inscrit le 2 Février et un autre inscrit le 23 Février, la date de fin sera le 30 Avril.

Quels sont les prérequis techniques pour suivre cette e-learning ?

Le navigateur à utiliser est Google Chrome. Si vous utilisez un VPN, nous vous conseillons de le désactiver.

Comment puis-je obtenir de l'aide en cas de problèmes techniques ?

Vous pouvez contacter AF2A : formationsdigitales@af2a.com